

38 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire soumet à l'examen du conseil municipal le projet de budget primitif de l'exercice 2019 pour le budget principal de la commune, établi par lui et appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Propositions pour l'exercice 2019

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	16 171 307,58 €	16 171 307,58 €
INVESTISSEMENT	7 165 272,51 €	7 165 272,51 €
TOTAL	23 336 580,09 €	23 336 580,09 €